



Prévoyance vieillesse en Suisse:
Quelles inégalités de genre dans le système des trois piliers?
HETSL 9 juin 2022

Prévoyance vieillesse en Suisse: Quelles inégalités de genre dans le système des trois piliers?

HETSL

Haute école de travail social et de la santé Lausanne
9 juin 2022

Danielle Axelroud, danielle.axelroud@economiefeministe.ch

- Les inégalités de genre dans la prévoyance vieillesse en Suisse aujourd'hui
- La réforme de l'AVS: AVS 21
- 2e pilier: projets de réforme passés et actuellement en discussion

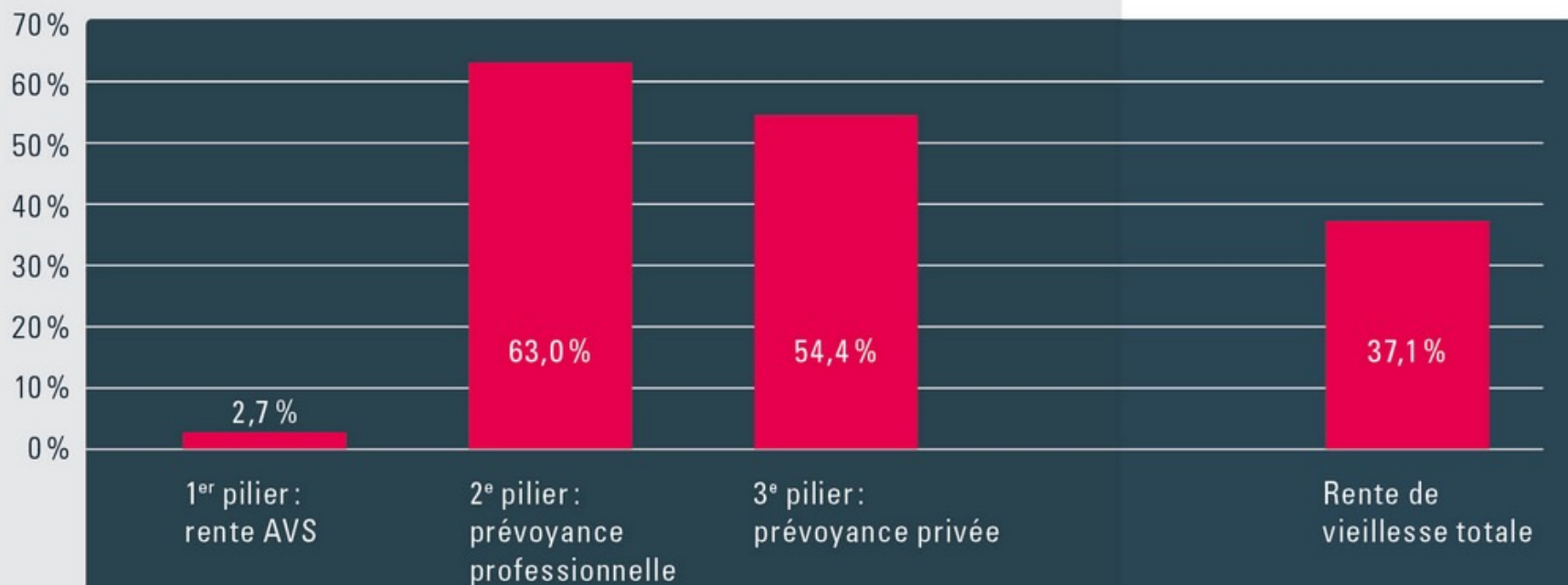
Les inégalités de genre dans la prévoyance vieillesse en Suisse aujourd'hui

Combien de temps les femmes devraient-elles travailler pour avoir la même rente du 2^e pilier que les hommes?

Réponse: trois vies. Au moins.



Ecart de rentes global et par pilier

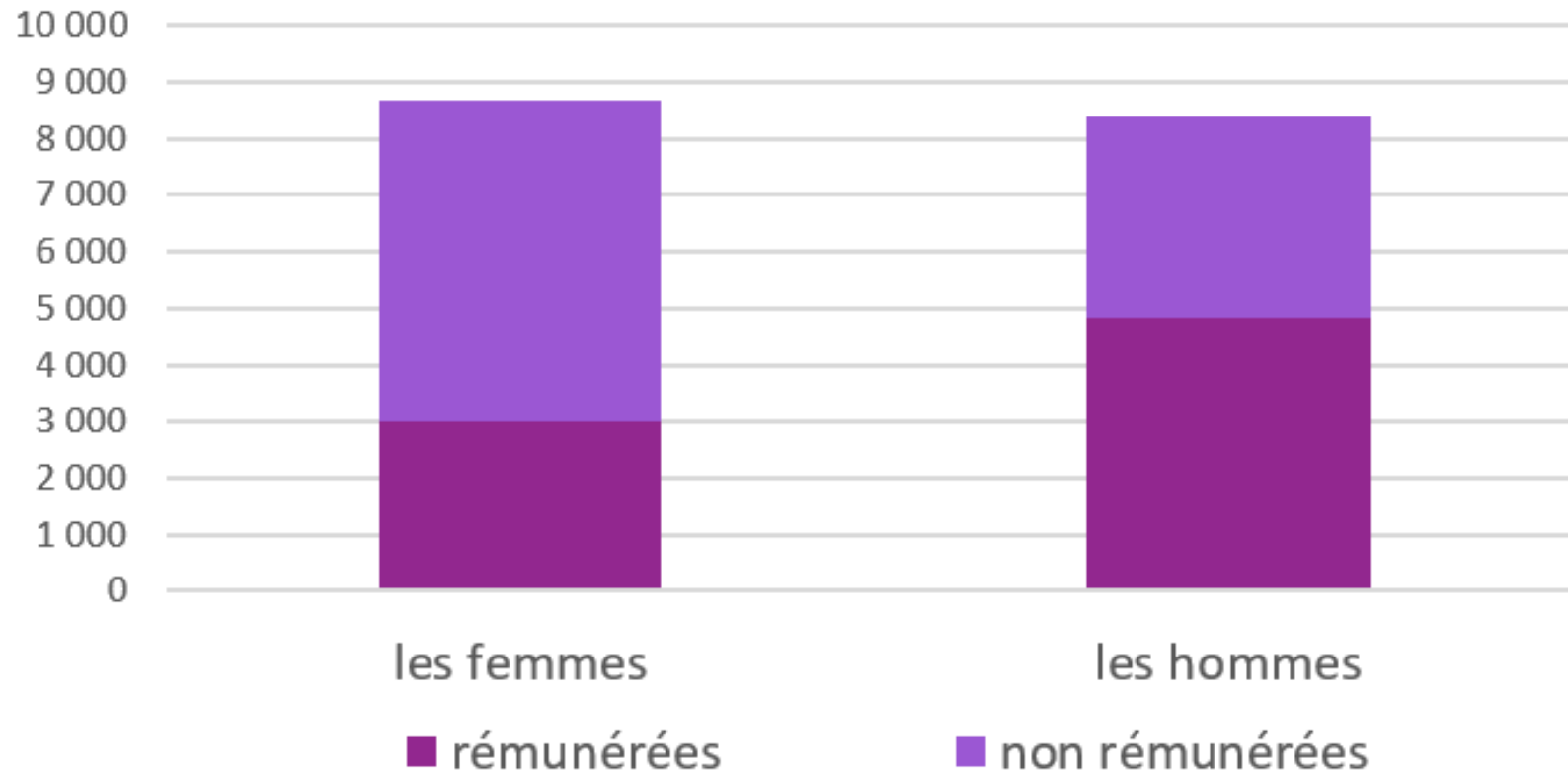


Rentières et rentiers AVS, de 64/65 à 75 ans (N = 3855)
Les versements en capital des 2^e et 3^e piliers sont convertis en rentes.

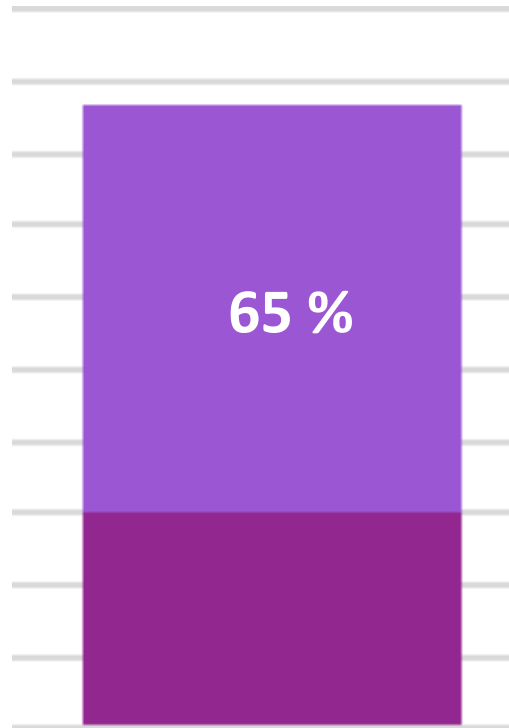
Source: ESPA/SESAM 2012, calculs HESB.



Heures de travail, en millions, en 2016



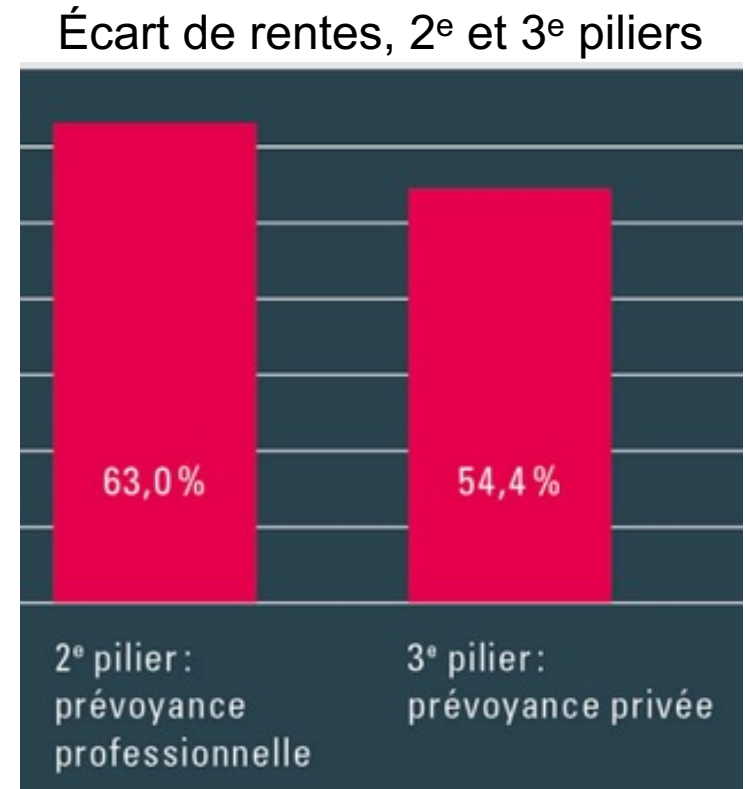
Pourtant, hommes et
femmes travaillent
(au moins) autant!



les femmes

- non rémunérées
- rémunérées

=>



Un système fondé sur l'activité lucrative!

La réforme de l'AVS: AVS 21

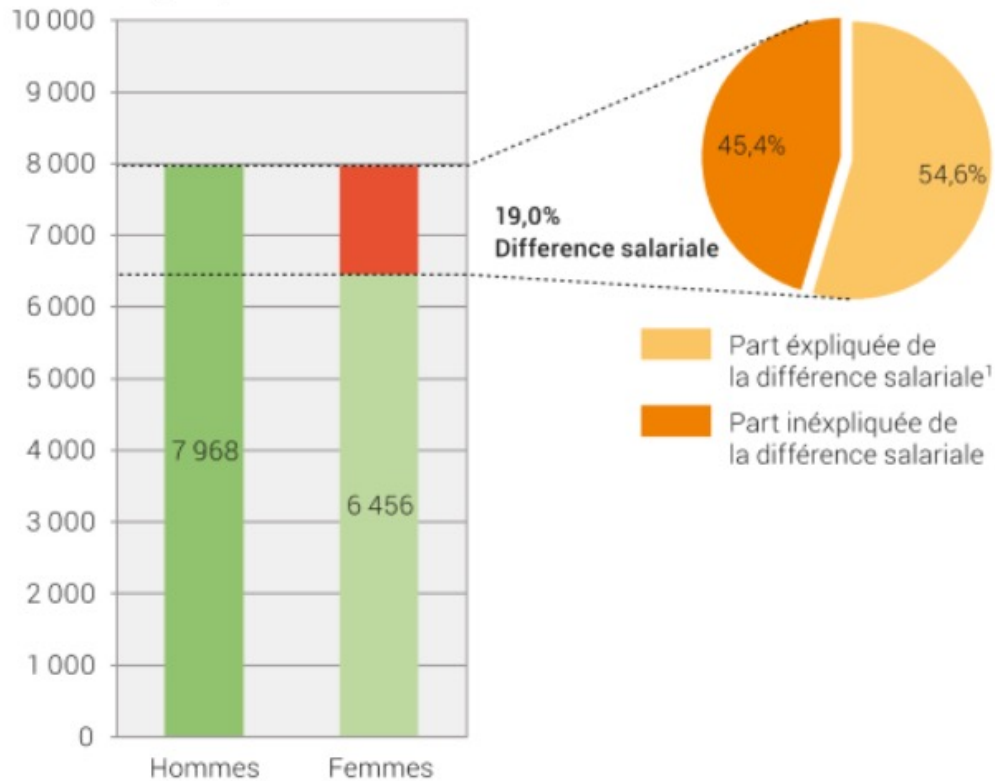
AVS 21:
nécessité d'assurer le financement de l'AVS sur le long terme

... mais pas sur le dos des femmes!

Salaires moyens et écarts salariaux, en 2018

Part expliquée et part inexpliquée, économie totale

Salaires moyens par mois



¹ facteurs objectifs comme position professionnelle, formation, branche économique, autres facteurs

Écart salarial total: 1 512 francs par mois
Part inexpliquée: 686 francs par mois

Pertes de cotisations AVS pour l'ensemble
des femmes:

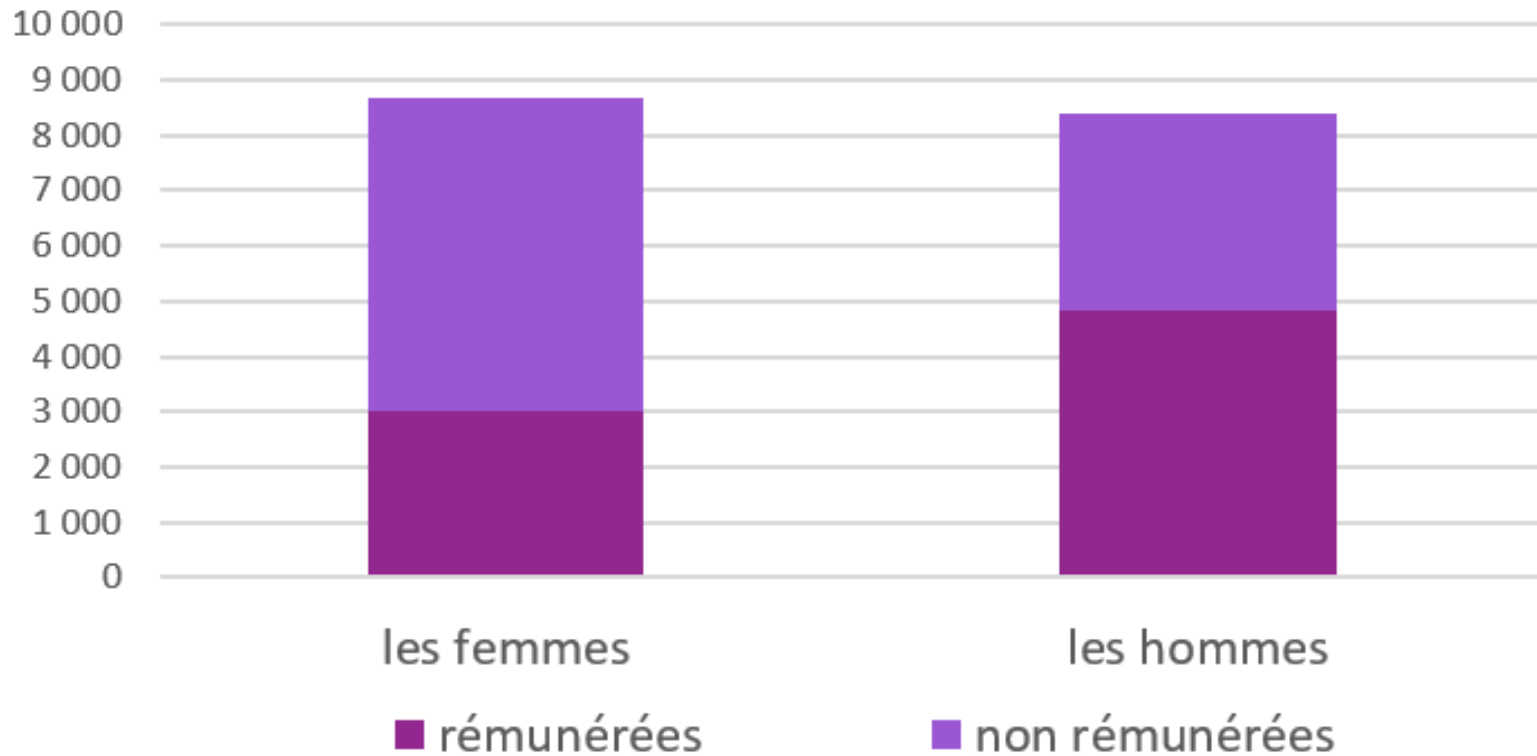
825 millions de francs* par année!

Assez pour assurer le financement recherché!

=> invoquer le principe d'égalité pour justifier
l'élévation de l'âge de la retraite des femmes
est cynique.



Heures de travail, en millions, en 2016



276 millions d'heures de travail en plus pour les femmes chaque année!

Ce qui représente largement une année de plus de travail sur la vie entière

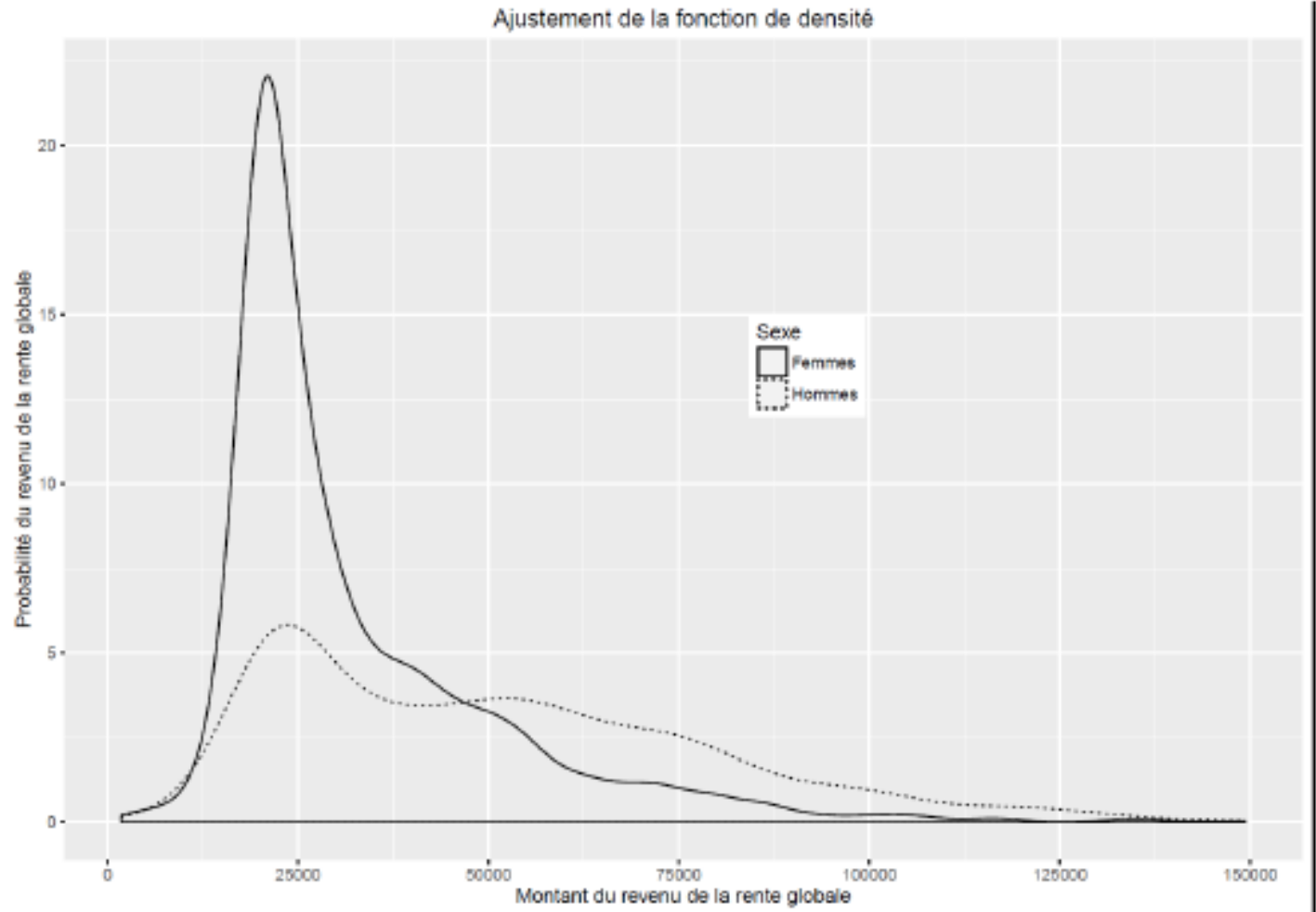
Plus d'un quart des femmes à la retraite n'ont que l'AVS.

Presque 12% des femmes à la retraite et vivant à la maison ont besoin des prestations complémentaires pour tourner.

A la retraite, un nombre important de femmes vivent dans la pauvreté.

Les rentes des femmes sont beaucoup plus fréquentes que celles des hommes dans la zone comprise entre 15 000 francs et 30 000 francs par an environ (1 250 à 2 500 francs par mois)

Graphique 4 : Répartition de la rente globale en CHF, par sexe (fonction de densité ajustée)



Source : ESPA/SESAM 2012 ; calculs des auteurs ; population : rentières/rentiers AVS de 64/65 ans à 75 ans.
Remarques : N=3855 ; missings N=422 ; les personnes n'ayant pas cotisé ou pour lesquelles des données manquent ont été définies comme missings ; pondération de l'OFS.

Les femmes sont majoritaires (72% des heures de travail) dans le domaine de la santé et de l'action sociale, qui comprend, par exemple,

- les professions du soin: aides-soignantes, auxiliaires de santé;
- l'accueil extra-scolaire: les éducateurs et éducatrices, mamans de jour, crèches.

Ce sont des métiers pénibles, entre autres physiquement.

D'autres métiers majoritairement exercés par des femmes sont pénibles, celui de vendeuse par ex. ou de serveuse – toujours debout! Les nettoyeuses et femmes de ménage aussi...

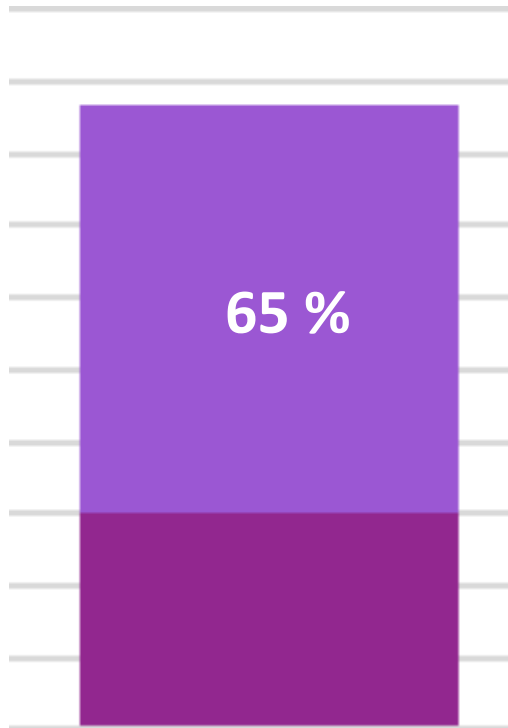
Pour beaucoup de ces femmes, travailler une année de plus n'est pas envisageable. Or, anticiper le versement de la rente AVS réduit une retraite déjà précaire.

Le 25 septembre:

Refusons ce projet cynique de réforme de l'AVS!

2^e pilier: projets de réforme

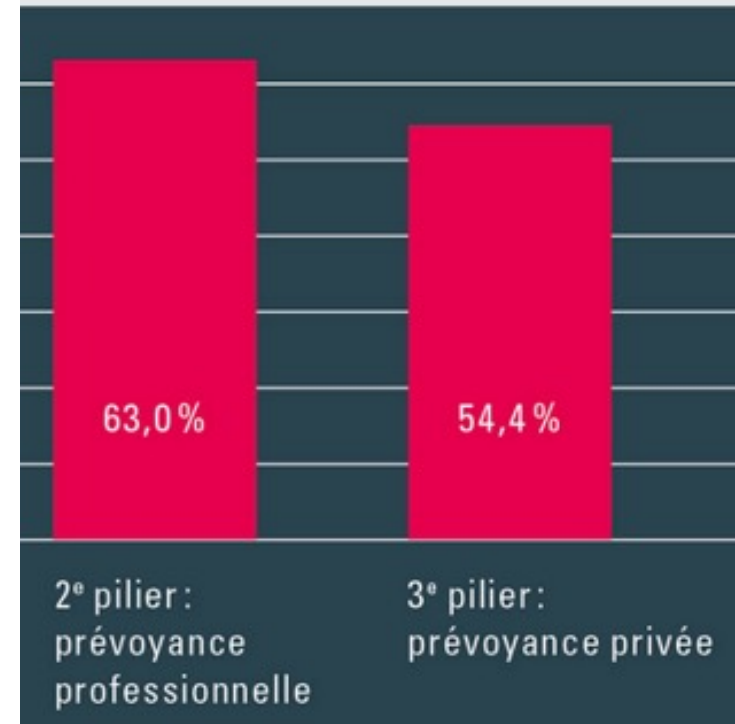
passés et actuellement en discussion



les femmes

- non rémunérées
- rémunérées

=>



Un système fondé sur l'activité lucrative!

Et sur une activité lucrative bien rémunérée!

La politique de l'égalité en Suisse vise à augmenter la participation des femmes au marché du travail, mais:

- Les structures d'accueil pour les enfants restent insuffisantes, et bien trop chères.
- Le congé paternité est trop court, et peu apprécié des employeurs, semble-t-il.
- Pas de congé parental en vue.
- Les salaires des femmes restent bien inférieurs à ceux des hommes.

=> Comment réaliser une répartition égale du travail domestique?

En 2016:

- 7,9 milliards d'heures de travail rémunérées
- Presque 8,6 milliards d'heures de travail domestique et familial

Le travail domestique,
un éléphant invisible...

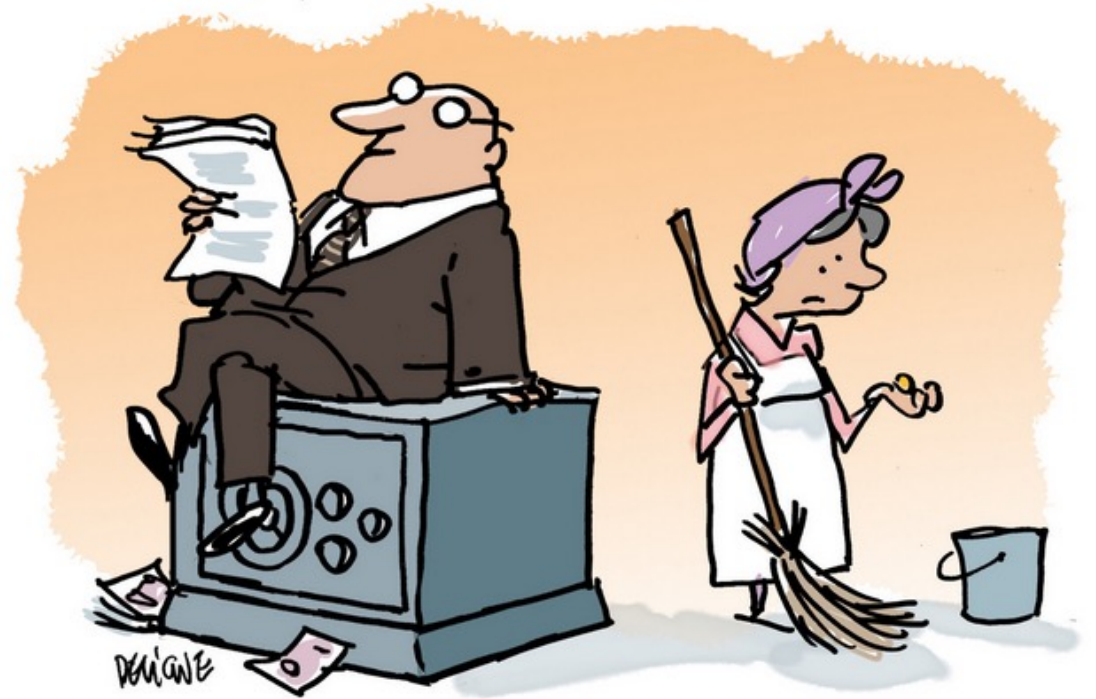




- Avec la réforme de la LPP, un système de retraite individuel, basé sur l'activité lucrative, il n'y a aucune chance d'améliorer vraiment la situation des femmes.
- Le système des trois piliers a 50 ans. Il n'a pas tenu ses promesses. Une réflexion de fonds sur notre système de prévoyance vieillesse s'impose.
- Seule l'AVS remédie aux inégalités vécues par les femmes: avec le splitting et les bonifications pour tâches éducatives et d'assistance – une reconnaissance du travail non rémunéré!
- L'AVS doit être fortement renforcée – oublions la LPP!

Les enjeux:

Davantage de solidarité, ce qui veut dire un partage
des richesses...





Le débat est ouvert!

www.65nopeanuts.ch - <https://www.grevefeministe.ch/> - <https://economiefeministe.ch/>